

DEMANDE D'ABONNEMENT MENSUEL À TACITE RECONDUCTION (PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE)

Attention : l'abonnement mensuel à tacite reconduction démarrant le mois M n'est vendu qu'entre le 20 du mois M-1 et le 5 du mois M.

Pour faire votre demande :

- Remplir le présent formulaire et le mandat de prélèvement joint
- Joindre les pièces suivantes :
 - 1 photo d'identité récente (elle vous sera retournée avec la carte jvmlin)
 - Abonnements moins de 26 ans et 70 ans et plus : un justificatif de votre date de naissance (carte d'identité, livret de famille, permis de conduire, ...)
 - Abonnements solidaires : une attestation CAF ou CIAS de moins de 3 mois sur laquelle figure votre Quotient Familial
 - Le règlement par chèque à l'ordre de Keolis Blois de la 1^{ère} mensualité et de la carte jvmlin sans contact (2€)
 - Un RIB
- Envoyer le tout à : Agence Azalys - 3 rue du Commerce 41000 BLOIS

VOS COORDONNÉES

Madame*

Monsieur*

NOM* :

Prénom* :

Date de naissance* :/...../.....

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Je ne souhaite pas recevoir par courrier les informations et propositions commerciales du réseau Azalys.

Tél. domicile* : Tél. portable* :

Je ne souhaite pas être contacté par téléphone pour recevoir les informations et propositions commerciales du réseau Azalys.

Adresse mail :

J'accepte de recevoir par email les informations et propositions commerciales de la part du réseau Azalys.

Collez ici votre photo d'identité pour l'établissement de votre carte (format 4,5 x 3,5 cm ; pas de photocopie ; nom et prénom au dos)

Je ne souhaite pas que ma carte soit conservée pour le renouvellement de ma carte (perte, vol...).

* Champ obligatoire

ABONNEMENT

Je choisis mon abonnement :

Moins de 26 ans à 18,60 € par mois :

Solidaire QF<380 à 3 € par mois :

26-69 ans à 30 € par mois :

Solidaire 381<QF<560 à 7,50 € par mois :

70 ans et plus à 19,50 € par mois :

Solidaire 561<QF<650 à 15 € par mois :

Achat de la carte sans contact 2 € : Oui

La 1^{ère} mensualité et la carte sont à régler par chèque à l'ordre de Keolis Blois. Les prélèvements seront effectués le 5 chaque mois. Après 11 mois consécutifs, le 12^{ème} mois est offert. En cas de litige de paiement, si le règlement n'est pas effectué malgré les relances, Keolis Blois se réserve le droit de bloquer votre carte jvmlin et de vous inscrire sur une liste d'opposition.

J'ai lu et accepte sans réserve les Conditions Générales de Vente Azalys disponibles à l'agence Azalys 3 rue du Commerce 41000 BLOIS ou sur boutique.azalys.agglopolys.fr

J'ai lu et accepte les modalités de traitement des données personnelles ci-dessous.

Les informations personnelles sont destinées à Keolis Blois, qui est responsable de traitement, ainsi que, le cas échéant, aux sous-traitants ou prestataires situés dans l'Union Européenne (étant précisé que toute transmission éventuelle hors UE sera réalisée conformément à la réglementation). Elles sont utilisées à des fins de gestion de relations commerciales ainsi qu'à la gestion des impayés. Elles sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité, disponible sur bus.azalys.agglopolys.fr. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et/ou de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement à des fins commerciales.

Vous pouvez exercer ces droits, ou adresser toute autre question, à donneespersonnelles.azalys@keolis.com ou à Keolis Blois 22 Rue Laplace — 41000 BLOIS.

Date et signature :

